Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20261118-2026_179-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Quimperlé Communauté
Kemperle Kumuniezh

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 05 novembre 2026, s'est réuni le 12 novembre 2026 à 18h00, Salle du conseil de Quimperlé Communauté à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Christophe LE ROUX.

Nombre de conseillers :	
En exercice :	53
Présents :	42
Votants :	52
Secrétaire de séance :	Buno MOREL

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO :	Clotilde LAVISSE
BANNALEC :	Christophe LE ROUX, Christelle BESSAGUET, Denis BARGUIL, Martine PRIMA, Olivier LE BOUETTE
BAYE :	Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT :	Michaël THOMAS, Julien LE GUENNEC, Virginie LE QUEMENER, Laurent ROBERT
GUILLIGOMARC'H :	Bruno MOREL
LE TRÉVOUX :	Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ :	Marie LE THOËR (suppléante)
MELLAC :	Christophe LESCOAT, Frank CHAPOULIE
MOËLAN-SUR-MER :	Anaëlle JOLIFF, Solène BOULENGUER, Gwenaël HERROUET, François PLOUET, Philippe BURBAN
QUERRIEN :	Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ :	Danièle KHA, Danièle BROCHU, Eric ALAGON, Yves SCHRYVE, Marie-Madeleine BERGOT, Pascal PILLAULT, Elisabeth ESVAN
RÉDÉNÉ :	Yves BERNICOT, Nadine NAYARADOU
RIEC-SUR-BÉLON :	Marie-Claude LE MAOUT-GUILLOU, Laurent LE GUEN, Morgane CONAN
SAINT-THURIEN :	Anne-Marie SEVENNEC
SCAËR :	Guy FAOUCHER, Gaëtan COSQUER, Fabrice MALHERE, Isabelle TANGUY
TRÉMÉVÉN :	Aurélie FOUCHER, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :
Jean-Michel DANIEL (LOCUNOLE), Pascale NIGEN (MELLAC), Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE), Clément AUFFRED (ARZANO), Sidonie JARNO (BAYE), Elina VANDENBROUCKE (LE TREVOUX), Sylvie ISTA (MOËLAN-SUR-MER), Karine LE GAD (QUIMPERLÉ) Arnaud LE DANTEC (QUIMPERLÉ), Laurent PORTIER (RÉDÉNÉ), Cécile HENNE (RIEC-SUR-BÉLON), Valérie GREGOIRE-EVENNOU (SCAËR)

POUVOIRS :
Michaël QUERNEZ (QUIMPERLÉ) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLÉ)
Pascale NIGEN (MELLAC) a donné pouvoir à Christophe LESCOAT (MELLAC)
Clément AUFFRED (ARZANO) a donné pouvoir à Clotilde LAVISSE (ARZANO)
Sidonie JARNO (BAYE) a donné pouvoir à Pascal BOZEC (BAYE)
Sylvie ISTA (MOËLAN-SUR-MER) a donné pouvoir à Solène BOULENGUER (MOËLAN-SUR-MER)
Elina VANDENBROUCKE (LE TREVOUX) a donné pouvoir à Daniel HANOCQ (LE TREVOUX)
Karine LE GAD (QUIMPERLÉ) a donné pouvoir à Marie-Madeleine BERGOT (QUIMPERLÉ)
Arnaud LE DANTEC (QUIMPERLÉ) a donné pouvoir à Elisabeth ESVAN (QUIMPERLÉ)
Cécile HENNE (RIEC-SUR-BÉLON) a donné pouvoir à Julien LE GUENNEC (CLOHARS-CARNOËT)
Valérie GREGOIRE-EVENNOU (SCAËR) a donné pouvoir à Isabelle TANGUY (SCAËR)

Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20261118-2026_179-DE

DCC2026-179

POLITIQUES PUBLIQUES COMMUNAUTAIRES
5- ADMNISTRATION GENERALE

Délibération relative à la composition de la commission consultative des services publics locaux

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 1413-1 ;
Vu l'arrêté préfectoral en date du 28 octobre 2025, portant statuts de Quimperlé Communauté, conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération n°2003-136, en date 23/12/2013, portant création de la consultative des services publics locaux et arrêtant les principes devant orienter sa composition, modifiée par la délibération 2016-141, en date du 29/09/2016 ;
Vu la volonté des élus de Quimperlé Communauté d'entamer une réflexion sur les modalités de la participation citoyenne, la composition de cette commission aura vocation à évoluer.

Considérant que la commission consultative des services publics locaux est présidée par le président de Quimperlé Communauté ou son représentant et qu'elle comprend des membres du conseil communautaire désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et des représentants d'associations locales, nommés par le conseil communautaire ;

L'assemblée délibérante est invitée à :
- DESIGNER les conseillers communautaires suivants au sein de la commission consultative des services publics locaux :

Conseillers communautaires
Christophe LE ROUX
Anaelle JOLIFF
Pascal BOZEC
Laurent LE GUEN
Michaël THOMAS
Guy FAOUCHER
Jean-Claude QUENTEL
Sidonie JARNO
Anne-Marie SEVENNEC
Bruno MOREL

- NOMMER les représentants des associations désignés ci-après comme membre de la consultative des services publics locaux :

Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20261118-2026_179-DE

Représentants d'association	
QUE CHOISIR ENSEMBLE QUIMPER - ANTENNE DE QUIMPERLE	Françoise KERJOUAN Roger KERJOUAN
EAU & RIVIÈRES DE BRETAGNE	Didier TANGUY Bernard SALOMON
BRETAGNE VIVANTE - CEN DE L'ANTENNE DE QUIMPERLE	Daniel-Yves ALEXANDRE Jeanne VILLANEAU
COMITE DES FETES DE LOCUNOLE	Marie LE THOER Olivier AUDREN

Le Conseil Communautaire,
- DESIGNE les conseillers communautaires suivants au sein de la commission consultative des services publics locaux ;
- NOMME les représentants des associations désignés comme membre de la consultative des services publics locaux.

Ne prend pas part au vote :
Marie LE THOËR

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture.

Pour extrait certifié conforme,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

Le Président,

Christophe LE ROUX